

## THEORIE INTERPRETATIVE DE LA TRADUCTION ET L'ANALYSE DU DISCOURS

OKEKE, NCHEDO PRISCILLA

Department of French,  
Nwafor Orizu College of Education, Nsugbe

Email: cheddyprisca@gmail.com

**Résumé**

*La théorie interprétative de la traduction et l'analyse du discours jouent un rôle majeur dans la traduction puisque elles facilitent, lors de la lecture et la compréhension, le dégagement du sens voulu par l'auteur, que recouvrent les unités linguistiques présentes dans le texte, mais aussi d'autres unités dites non linguistiques qui interviennent dans la construction du sens et sans lesquelles, l'acte traduisant se réduirait à un simple transcodage. L'introduction de quelques bases de l'analyse du discours, s'avère, donc, indispensable dans les cours de traduction, afin que les traducteurs en apprennent les principes et s'exercent à les investir en interprétant le sens à traduire. Le but de ce travail est d'encourager l'application de théorie interprétative et l'analyse de discours dans la traduction textes. Le résultat montre que c'est seule la méthode interprétative qui peut conduire à la postulation d'équivalence contextuelle.*

**Mots clés :** Théorie interprétative, Analyse du discours, Traduction.

**Introduction**

La Théorie Interprétative de la Traduction (TIT), appelée par certains « Théorie du sens » ou « Théorie de l'École de Paris » d'après Lederer (2016) est sortie non pas toute armée, mais presque, du cerveau de Danica Seleskovitch. On ne peut en effet parler de la Théorie Interprétative de la Traduction sans mettre en avant son fondateur. C'est Danica Seleskovitch, qui, dans les années 1960 a jeté les fondements de cette Théorie et qui, dans les années 1970, a attiré autour d'elle des disciples dont Marianne Lederer est la première, puis, Jean Delisle, Fortunato Israël, etc.

Danica Seleskovitch, ayant vécu dans sa jeunesse successivement dans plusieurs pays, connaissait et parlait le français,

l'allemand, le serbe et l'anglais sans jamais avoir eu à apprendre véritablement ces langues. Passant sans difficulté d'une langue à l'autre, elle allait donc droit au sens véhiculé par les signes linguistiques. Cette connaissance intime de plusieurs langues lui a très vite fait prendre conscience que le sens n'était pas lié aux langues qui le transmettent. Dès le début de sa carrière d'interprète de conférence, elle réfléchit à son métier et à la façon dont le sens passe en interprétation. A partir des années soixante, elle couche ses réflexions sur le papier. Son premier livre, L'Interprète dans les conférences Internationales – problèmes de langage et de communication est publié en 1968.

La Théorie Interprétative de la Traduction qui apparaît au milieu de XXe Siècle, débute par l'observation empirique de l'interprétation de conférence. Par sa pratique de l'interprétation consécutive puis simultanée, Danica Seleskovitch constatait qu'en l'absence de **compréhension**, il lui était tout simplement impossible de traduire. Lorsqu'on comprend ce qui se dit, les significations linguistiques livrent le vouloir-dire de l'auteur. C'est-à-dire, la **compréhension** des signes linguistiques de texte original grâce aux connaissances extralinguistiques (via le principe piagétien d'assimilation/accommodation). Même Lederer (2016) explique bien le processus cognitif de la compréhension chez l'interprète et le traducteur : pour comprendre, on assimile l'information neuve aux connaissances antérieures et on adapte l'ancien aux nouvelles situations. Cette étape est très important parce que le texte reste lettre morte tant qu'il n'est pas compris (donc interprété). C'est le sens compris qu'on transmet, et non le sens que la langue a apporté. Lederer (2016) atteste aussi que leurs recherches ont également démontré que la compréhension de l'interprète ne se construit pas linéairement mot après mot, mais par ce qu'elle a appelé « unités de sens », petits segments d'énoncés qui s'agglutinent les uns aux autres pour former un sens plus général. D'où la constatation que, pour interpréter, il faut joindre à une bonne connaissance des langues, certes nécessaire mais non suffisantes, des connaissances extralinguistique, et la certitude renouvelée d'un sens délié des significations linguistiques, qui n'a trouvé chez elle son nom de **déverbalisation** qu'en 1976, mais dont l'idée figure déjà dans son premier ouvrage de 1968.

La **Déverbalisation** des unités de sens : c'est la prise de conscience par l'interprète de ce qu'un orateur veut dire. Le sens prend pour point d'appui les signes linguistiques mais une fois constitué, il s'en détache et subsiste dans la mémoire un temps plus ou moins long à l'état non verbal. La déverbalisation est plus facile à démontrer à l'oral qu'à l'écrit, mais, elle est néanmoins présente aussi en traduction. Les traducteurs professionnels selon Seleskovitch (2000), ont très vite confirmé que, sans une large mesure de déverbalisation, il ne saurait y avoir de traduction satisfaisante.

**Compréhension** et **Déverbalisation** sont les deux premières étapes développées par Théorie Interprétative de la Traduction. La raison est simple : la théorie est partie de l'interprétation. Les interprètes doivent comprendre les orateurs au fil de leur discours. La compréhension est donc essentielle ; et la déverbalisation est un phénomène naturel à l'oral.

La phase de **réexpression** a donc été développée plus tardivement par la Théorie Interprétative. Dès 1987 des thèses appuyées sur les principes théoriques enseignés à L'ESIT en démontraient l'applicabilité de la Théorie Interprétative à la traduction écrite, et la Théorie de l'interprétation devint Théorie de la traduction.

### **Théorie interprétative de la traduction et l'analyse du discours**

Le Canadien, Jean Delisle, l'un des premiers étudiants/disciples de Danica Seleskovitch était poussé vers la Théorie Interprétative de la Traduction par son refus d'appliquer à l'enseignement de la traduction, « *la stylistique Comparée du français et de l'anglais* » de Vinay et Darbelnet parce que

la prise de position comparatiste de ses auteurs laisse entièrement de côté les traducteurs et sa créativité. Schématiquement d'après Delisle, la postulation d'une équivalence de traduction se réalise en trois temps : compréhension, reformulation et justification. Delisle (2014) a démontré dans son ouvrage « *L'analyse du discours comme méthode de traduction* » que la compréhension du traducteur est une interprétation et que sa reformulation est une recherche d'équivalences contextuelles, qu' « une fois le sens saisi, sa restitution se fait en fonction des idées et non en fonction des mots ». Il ajoute, aux étapes dégagées par la Théorie Interprétative de la Traduction (TIT) pour l'oral, une étape supplémentaire spécifique à l'écrit, l'Analyse justificative « qui a pour but de vérifier l'exactitude de la solution (provisoire) retenue ». Il propose dans son ouvrage « *L'analyse du discours comme méthode de traduction* » trois étapes du processus cognitif de traduction :

#### A. Compréhension

Il s'agit de l'appréhension du sens. L'opération par laquelle le traducteur cherche à saisir le vouloir-dire de l'auteur. La perception purement physique s'accompagne d'une activité mentale qu'on appelle « exégèse ou interprétation ». L'interprétation se révèle indispensable à la compréhension car « dans la communication linguistiques, on signifie quelque chose qui n'est pas manifeste au moyen de quelque chose qui l'est ». L'interprétation n'est rien de moins qu'un dialogue herméneutique s'établissant entre le traducteur et le texte original. Delisle distingue deux paliers dans la

compréhension : celui de la saisie des signifiés ou concept et celui de la saisie du sens. La phase de la compréhension d'après Delisle (2013) est la première interprétation. Il distingue deux paliers dans la Compréhension : celui de la saisie des signifiés et celui de la saisie du sens.

#### B. Reformulation

La réexpression consiste à reverbaler les concepts en les revêtant de signifiants pris à une autre langue. C'est une démarche de l'esprit, qui est la plus mal connue, la plus mystérieuse et la plus complexe à analyser. Les idées isolées par l'exégèse déclenchent trigger un processus analogique dans le cerveau du traducteur. La recherche d'une équivalence n'a rien d'un simple acte de mémoire qui consisterait à retrouver dans un répertoire les mots correspondants aux notions à restituer. La reformulation n'est pas un banal étiquetage de concepts. La reformulation est fondamentalement un acte d'intelligence, c'est-à-dire la mise en œuvre d'un ensemble « d'opérations vivantes et agissantes » même si l'on n'a pas conscience de chacune d'elles. Ce n'est pas une mince tâche d'essayer d'imaginer ce qui se passe durant l'étape où interviennent les mécanismes cérébraux non linguistiques une fois les signifiants disparus.

La pensée est une activité inconsciente de l'esprit. Elle s'appuie sur la parole de sorte qu'au

moment de la reformulation d'idées, il y a un va-et-vient incessant entre le sens qui cherche à s'extérioriser, et les formes linguistiques disponibles propres à le manifester. Cette navette se poursuit jusqu'à la découverte d'une adéquation satisfaisante entre le sens et une forme linguistique donnée. Ce phénomène de choix des mots, simple et élémentaire en apparence, représente un processus complexe de **réflexion** (raisonnement analogique) et d'**expression** des rapports existants dans la réalité (reverbération des concepts).

### C. L'analyse justificative ou vérification

L'analyse justificative est la troisième et dernière étape du processus cognitif de la traduction proposé par Jean Delisle. Elle a pour but de vérifier l'exactitude de la solution retenue. Cette vérification consiste à s'assurer que l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial. Elle met en évidence deux choses :

- i. Justification est toujours fonction de l'interprétation antérieure à la réexpression.
- ii. La justification suit elle-même le modèle interprétatif.

Alors, en procédant à la justification de sa traduction, le traducteur cherche à vérifier dans quelle mesure la formulation retenue, est conforme au sens du passage original ou, plus exactement, à son interprétation personnelle du vouloir-dire de l'auteur du texte. L'analyse justificative est une seconde interprétation. La première survient entre la saisie des concepts et leur réexpression et vise à dégager les idées du

message. La deuxième s'intercale entre la réexpression et le choix d'une solution finale et a pour but de vérifier si les signifiants retenus rendent bien compte de ces idées. Une interprétation objectivement fautive peut donner lieu à une justification subjectivement logique.

Cette appréciation qualitative d'une traduction est aussi un raisonnement.

Analyse justificative assure que les deux formulations ont le même poids dénotatif et connotatif puisqu'elles doivent rendre compte du même vouloir-dire.

Dans l'ouvrage « Interpréter pour traduire », Seleskovitch a expliqué que la traduction au sens large du terme englobe aussi bien l'activité qui part d'un texte écrit pour aboutir à un autre texte écrit que celle qui va d'un discours improvisé à une interprétation orale et d'un texte écrit à une traduction orale. Pour elle, la traduction est l'acte de comprendre le message d'un texte ou d'une parole et de réécrire ou redire le message dans une autre langue. Elle distingue alors, deux types de traduction :

1. **La traduction écrite** : La traduction écrite est la réécriture, dans une langue, d'un énoncé écrit dans un autre. C'est-à-dire, le passage d'un texte écrit à un autre texte écrit. et
2. **La traduction orale** : la traduction orale, en revanche, désigne le passage d'un discours oral ou écrit à un discours oral dans une autre langue.

La traduction selon Seleskovitch et Lederer (2001), a longtemps été victime de conceptions héritées d'une linguistique tronquée des situations de parole et d'une psychologie privée du psychisme humaine. Dans l'ouvrage « Interpréter pour traduire »,

Danica Seleskovitch a présenté ce qu'elle a appelé « la théorie Interprétative de la traduction ou la Théorie du sens ». Danica Seleskovitch propose d'appeler un modèle théorique qui enlève à l'opération traduisant son caractère de transcodage pour lui attribuer une fonction réfléchie « Interprétative » (action de trouver un sens). Cette Théorie interprétative, ou Théorie du sens, que l'on appelle aussi parfois Théorie de l'École de Paris, repose sur un principe essentiel : la traduction n'est pas un travail sur la langue, sur les mots, c'est un travail sur le message, sur le sens. Cette théorie se décompose donc en trois étages :

1. **Compréhension** d'un sens de discours original.
2. **Déverbalisation** des unités de sens ou la saisie du sens hors langue de ce discours c'est la prise de conscience par le traducteur de ce qu'un auteur veut dire dans un passage donné.
3. **Réexpression** de ces unités par un nouveau discours. Cet étape sera donc la recherche d'une expression qui rende justice au sens de l'original et qui dans sa formulation, réussisse le divorce d'avec la langue de départ et respecte totalement les usages, les habitudes de parole de l'autre langue.

Depuis 1978, nombre d'autres thèses sur la traduction ont vérifié la validité de la Théorie interprétative de la traduction pour toutes sortes de paires de langue (en combinaison avec le français, des langues africaines, des langues asiatiques, des langues occidentales et même la combinaison français/langues des signes), et pour plusieurs genres de textes :

pragmatiques, publicité, techniques, juridiques, etc. Certaines traductologues ont tiré de ces travaux la conclusion que si la Théorie interprétative était effectivement applicable aux textes d'information purement « notionnels » et ne faisant appel ni à l'émotion ni à l'esthétique, la littérature où la forme prime lui échappait.

Dès 1990, Fortunato Israël dans son ouvrage « *Traduire littéraire et théorie du sens, dans Etude traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch* » leur répondit que le traducteur visant à ce que la fonction du texte se réalise aussi dans sa traduction ne cherche pas à transmettre la langue originale mais « repère dans l'idiome et la culture d'accueil les ressources propre à l'instauration d'un rapport sens-forme susceptible d'engendrer le même effet ». La publication d'Israël sur l'application de la théorie interprétative de la traduction à la traduction littéraire a été suivie par la rédaction de plusieurs thèses sur la traduction littéraire s'appuyant sur les acquis de la Théorie Interprétative de la Traduction. Cela a établi que les langues ne jouent en traduction que le rôle de vecteurs du sens, notionnel comme émotionnel.

### Analyse du discours

L'analyse du discours selon Delisle (2014) est la méthode compétente pour dégager l'intention de l'auteur. L'analyse du discours va au-delà de l'étude des formes ou des structures pratiquées sur le plan de la langue-système. Pour lui, traduire est essentiellement une opération sur le discours et que celui-ci s'interpose entre la langue et la pensée. L'objectif général de traduction n'est pas la description ou comparative des langues, mais l'analyse de l'articulation des pensées d'un message et

leur reformulation dans une autre langue. Il propose alors des étapes pour le maniement du langage.

Le maniement du langage d'après Delisle, exige une double compétence :

- **Une compétence de compréhension** : pour évaluer le vouloir dire de l'auteur du texte original (l'exégèse), et
- **Une compétence de réexpression** : pour recomposer ce texte dans une autre langue (les techniques de rédaction).

Il affirme qu'il est plus fructueux d'exploiter le fait que toutes les parties d'un discours ne reçoivent pas le même traitement au cours de la postulation d'une équivalence (c'est-à-dire, au cours de la traduction). Pour rendre compte de cette réalité, il distingue

#### Quatre paliers du maniement du langage :

1. les conventions de l'écriture
2. l'exégèse lexical
  - a. Le report des vocables monosémiques
  - b. La réactivation des formes consignées dans les systèmes linguistiques.
  - c. La recréation contextuelle
3. l'interprétation de la charge stylistique et
4. l'organicité textuelle.

#### Quatre paliers du maniement du langage

##### 1. Les conventions de l'écriture

Le premier palier est celui des usages établis de rédaction. Il s'agit du respect des conventions d'écriture. Il englobe toutes les exigences de

présentation formelle différant d'une langue à l'autre: abréviations conventionnelles telles que titres de civilité et autres, unités de mesure et de temps, écriture des nombres, et signes usuels: emploi des majuscules dans les titres, noms propres, noms géographiques et historiques: division des mots: orthographe, ponctuation et signes divers.

Ce palier comprend aussi les protocoles de la correspondance administrative ou commerciale et les autres étiquettes, codes ou conventions d'écriture en usage dans les écrits pragmatiques.

L'application des règles de la grammaire relève aussi de ce niveau de maniement du langage. Néanmoins, le cours d'initiation n'est pas la place de l'enseignement systématique de la grammaire, car cela risqué de détourner le séminaire de son véritable objectif. Il revient à chaque étudiant de combler personnellement ses lacunes. Il est difficile de concevoir que l'on puisse entreprendre des études de traduction sans connaître l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation.

Exemples:

-l'orthographe : Mrs. en Mme

-les ponctuations: (virgule, façon de guillemeter les passages dans le style direct, les accents sur les majuscules et minuscules parce qu'ils sont une valeur sémantique)

-L'emploi des majuscules dans les titres

-Les accords grammaticaux, etc.

Ce palier est en fait celui de la « propreté du style ». Pour élémentaires qu'ils soient, il est très importants parce qu'ils peuvent avoir une valeur sémantique. Mais on ne doit pas trop insister sur ce palier car ce n'est pas là que résident les véritables difficultés de traduction. Les trois autres paliers présentent plus d'intérêt du point de vue théorique et pédagogique.

## 2. L'exégèse lexicale

Il s'agit de l'interprétation et la restitution du contenu sémantique des éléments lexicaux d'un message. L'interprétation est un « dialogue herméneutique » intérieurs, établissant entre le traducteur et le texte original. Ce dialogue exégétique conduit à la compréhension du sens des signes linguistiques. Ce dialogue exégétique porte sur tous les mots et tous les énoncés d'un texte. Toutefois, l'analyse exégétique nécessaire pour comprendre et réprimer une idée n'est pas la même pour toutes les parties du discours. Il y a des mots et des tournures grammaticales que le traducteur rend presque instantanément dans le texte d'arrivée sans faire un effort intellectuel particulier. En revanche, d'autres mots, d'autres phrases ou d'autres idiotismes exigent un surcroît de réflexion: parfois même le sens résiste à toute formulation en langue d'arrivée. Même les traducteurs chevronnés restent paralysés momentanément devant des groupements de mots.

Ce serait une erreur de croire que la difficulté d'expression est toujours liée à la technicité d'un terme ou à sa faible récurrence discursive. La difficulté réside dans leur acceptation contextuelle et non dans leur signification intrinsèque.

Pour bien expliquer ce phénomène selon Delisle, il est utile de distinguer **trois niveaux d'exégèse lexicale**:

### a. Le report des vocables monosémiques

Dans tous les textes, il y a des éléments d'informations qu'échappent complétement à l'analyse exégétique au raisonnement analogique. Leur appréhension et leur réexpression ne nécessitent aucune interprétation. Delisle appelle ce niveau « le niveau zéro » parce qu'il demande aucune exégèse. Il s'agit des unités monosémiques que le traducteur transpose directement dans son texte d'arrivée sans avoir besoin de se reporter au contexte ou à la situation. Par exemple:-

-Les noms propres : Joan Dawson en Joan Dawson

- Les nombres : 2021 en 2021

- La plupart des termes appartenant aux terminologies scientifiques : cancer en cancer, psychiatrist en psychiatre, etc.

Ces mots procèdent plus ou moins machinalement à leur traduction d'un texte à l'autre. Quand ces mots sont isolés dans le discours, ils n'ont d'autres sens que celui de leur signification linguistique.

### b. La réactivation des formes consignées dans les systèmes linguistiques

Les éléments lexicaux qui font l'objet d'une interprétation du

premier niveau sont ceux dont l'effet de sens est déduit du contexte linguistique et dont la restitution en langue d'arrivée ne met en cause que la connaissance et la mémoire des langues. Quand un traducteur procède à une interprétation du premier niveau, le traducteur isole l'acception contextuelle pertinente d'un mot ou d'un syntagme et peut compter trouver dans la langue d'arrivée un vocable utilisé habituellement et spontanément par les usagers de cette langue pour désigner la même réalité dans la même situation de communication.

Par exemple:

- a. Not to be taken away  
À consulter sur place
- b. One way  
Sens unique
- c. A storm in a tea cup  
Une tempête dans une tasse d'eau.

Les équivalences de cette nature sont pour ainsi dire «<consignées>> dans les deux systèmes linguistiques et bon nombre figurant dans les dictionnaires bilingues ou les ouvrages de stylistiques comparées. Ici, le traducteur tient compte du contexte global d'où un apparaît (ex. texte médical) et le micro-contexte (son entourage lexical immédiat). Prenons par l'exemple, le mot «removal» dans un texte médical correspond à «ablation» en français. On ne doit pas dire que le «removal» donnera toujours «ablation» comme équivalence. C'est le contexte qui détermine ici l'exégèse de l'unité lexicale «removal».

L'exégèse sert à découvrir le sens contextuel des mots, que ne se combinent pas toujours de la même façon. Postulat de

la textologie pour Delisle (2014), affirme que «Deux énoncés formellement identiques seront considérés comme différents si leur cadre énonciatif n'est pas le même.»

L'établissement de concordances sémantiques par réactivation des formes consignées dans les systèmes linguistiques n'est pas une opération de transcodage. Les équivalences transcodées sont établies hors de toute situation réelle de communication. C'est le contexte qui détermine l'exégèse lexical. L'équivalence hors de toute situation réelle de communication ou l'équivalence hors contexte est le problème cardinal de la traduction. La textologie bilingue pour sa part, ne cherche pas à savoir comment traduire une langue dans une autre, mais comment recomposer le sens d'un texte avec les moyens expressifs d'une autre langue.

### C. La recréation contextuelle

La recréation contextuelle est le deuxième niveau de l'exégèse ou interprétation. Les équivalences recherchées ne sont pas toujours consignées dans la langue d'arrivée, par conséquent, le traducteur ne peut pas tout simplement mettre à profit son connaissance du système linguistique pour faire correspondre à l'idée du texte original une forme collectivement acceptée et consacrée par l'usage en langue d'arrivée. Les écrivains font des alliances des mots ou donnent à certains termes des acceptions non répertoriées dans les dictionnaires. Le fait que ces éléments «ne perdent pas leur identité formelle» tout en pouvant recouvrir une infinité de sens rend parfois l'exégèse difficile.

Pour débusquer les sens des mots, il faut procéder à un raisonnement contextuel plus poussé que dans le cas d'une

interprétation du premier niveau en appliquant la méthode d'explication de texte et de l'inférence. Cela veut dire qu'il n'y a pas, dans la langue d'arrivée, une expression toute faite, préexistante, consignée qui soit le pendant de ce syntagme. Cependant, quand on est en présence d'un cas d'intraduisibilité ou devant une combinaison de mots dont l'acception est inusitée, inédite, et qui exige un surcroît d'effort analytique de la part du traducteur, la «*recréation contextuelle*» est la seule façon de sortir d'une telle impasse.

En l'absence d'une équivalence consignée, la recherche d'une équivalence contextuelle, idéique s'impose. Ce niveau donne beaucoup de difficulté aux apprentis-traducteurs. Un passage exigeant une interprétation du second niveau donne lieu à une grande variété de solution en langue d'arrivée.

Pour résoudre, ce problème d'exégèse/reformulation, on applique la méthode comparative :

**Phase1-** Analyse contextuelle : établir le sens de l'expression tel qu'il se dégage du contexte original et

**Phase2-** Recoupements conceptuels : explorer les disponibilités de la langue d'arrivée pour recréer une expression de même poids sémantique et stylistique.

En somme, dans une interprétation du premier niveau, le sens de l'expression originale ne pose aucun problème particulier d'exégèse et la seule inconnue à trouver est l'équivalent préexistant dans le répertoire de la langue d'arrivée et désignent la même réalité dans les mêmes conditions dénonciation. Dans une interprétation du deuxième niveau, le traducteur doit attribuer

une valeur à deux inconnues : d'une part, établir le sens de l'expression telle qu'il se dégage du contexte original et d'autre part, explorer les disponibilités de la langue d'arrivée pour recréer une expression de même poids sémantique et stylistique. La notion de difficultés de traduction est d'ordre purement statistique: elle est fonction autant des idiosyncrasies des textes que des aptitudes personnels des traducteurs.

Delisle atteste que les trois niveaux d'exégèse lexicale ne sont aucunement des «*procédés*» de traduction. Ce ne sont pas non plus des «*recettes*» de transfert sémantique. On peut très bien ignorer l'existence de cette hiérarchie interprétative des signes linguistiques et produire quand même une bonne traduction. Ces niveaux d'exégèse jettent une lumière neuve sur la dynamique interne d'un discours en démontrant que les unités lexicales qui le composent ne sont pas toutes soumises au même traitement exégétique au moment de l'analyse du sens. Ils trouvent en outre une utilité certaine en pédagogie en facilitant la compréhension du processus cognitif de la traduction et en permettant d'expliquer des constantes dans les erreurs commises par les traducteurs inexpérimentés.

### 3. L'interprétation de la charge stylistique

Le style est une manière d'écrire. En didactique de la traduction, le style convient d'une spécialisation fonctionnelle de la langue. Le style d'un texte pragmatique se ramène plus ou moins à sa forme et le respect de celle-ci par un traducteur peut consister à se soumettre à l'ensemble des règles régissant les langages codifiés ou à rendre des éléments affectifs dans certains types de textes, ou

l'un et l'autre. Cela veut dire qu'on ne rédige pas les clauses d'une police d'assurance ou d'une convention collective de la même manière qu'une brochure touristique, une annonce publicitaire ou un rapport administratif.

Delisle, expose les quatre éléments qui interviennent toujours dans un texte:

- l' auteur,
- le style traité,
- le vecteur (genre de texte, ressources linguistiques utilisées) et
- les destinataires.

Au sens large, le style serait ni plus ni moins que le respect des contraintes imposées par la présence simultanée de ces quatre éléments. Le traducteur de textes pragmatiques est donc tenu de respecter un certain nombre de conformités stylistiques afin d'assurer une communication efficace. Le traducteur doit respecter le style d'un texte. Tous les traducteurs n'ont pas la même sensibilité linguistique et il y a souvent divergence d'opinions sur la meilleure façon de transmettre « l'esprit » d'un message. L'aspect communicatif d'un texte n'est pas perçu de la même façon par tous.

Quand il s'agit d'un texte pragmatique a écrit Delisle (2014), le choix du style dépend tout autant du style traité, de la fonction du message et des destinataires que du vecteur lui-même. Il atteste que le style est comparable à un vêtement imposé par les impératifs de la communication dans lequel le traducteur drap son texte pour le rendre conforme aux règles du genre ou pour atteindre la sensibilité du lecteur. Le traducteur doit tenir compte de l'importance de l'aspect fonctionnel des textes. Un message n'est pas

une abstraction. Un message publicitaire par exemple ne doit pas contenir une connotation négative. Cela signifie que son traduction aurait ce qu'on appelle la « réécriture élégante ». Il est possible et important de donner des couleurs aux traductions. Le traducteur n'a pas toutes les libertés. S'il doit savoir « contenir » son interprétation lexicale, il lui faut aussi apprendre à « contenir » son interprétation stylistique pour ne pas défigurer l'original en l'affublant d'un déguisement ridicule ou inadéquat.

#### 4. L'organicité textuelle

Tout texte se déroule selon une logique interne qui le rend cohérent. De même, l'agencement des énoncés, dans une version traduite, doit suivre le mouvement de la pensée génératrice du texte original. L'organicité textuelle correspond à l'armature de l'édifice textuel, tandis que le style en serait l'apparence externe. Organicité désigne une qualité inhérente aux textes distincte de l'idiomatique. Elle renvoie à l'interdépendance hiérarchisée de tous les éléments d'un texte. Le palier de l'organicité textuelle est celui de la dynamique générale d'un passage.

Ce palier est celui de l'enchaînement des énoncés, de la précision des rapports entretenus par les éléments d'information, de l'élan de la progression des idées ou des sentiments selon les divers types de discours écrits. Un traducteur habile donne de la cohésion à ses textes qu'il a le sens de la phrase, qu'il a un style fluide ou encore que ses traductions coulent bien. Cela signifie qu'un traducteur doit savoir lier les idées les unes aux autres. Il ne suffit pas de traduire correctement chaque mot, chaque énoncé, chaque effet isolé d'un texte, il faut encore que la totalité du message forme un

ensemble cohérent et vivant. Il ne doit pas oublier de garder une vue d'ensemble.

L'erreur d'inattention est l'indice d'un manqué de rigueur dans l'enchaînement des idées. L'organicité textuelle témoigne de la rigueur de pensée du traducteur et de son aptitude à communiqué intelligiblement un message. Ce qui mérite d'être traduit mérite de l'être clairement. La clarté est la politesse des traducteurs. Par clarté, il faut entendre essentiellement la précision des rapports entre les idées. La réorganisation des concepts selon les lignes de force de l'original exige du traducteur une grande maîtrise du maniement du langage et une grande souplesse intellectuelle. L'ordre logique est dicté par le déroulement du texte.

Le quatrième palier du maniement du langage est donc celui des transformations structurales commandées par la dynamique d'un message. Les transformations liées à l'organicité textuelle relèvent du mouvement interne du texte et prennent diverses formes. Les exemples des transformations obligatoires ou facultatives commandées par le mouvement interne d'un message :

- A. La redistribution d'éléments d'information
- B. La concentration de plusieurs signifiés sur un plus petit nombre de signifiants
- C. L'implication ou l'explication d'éléments d'information.
- D. Les chaînières articulant les énoncés

Une grande dextérité à manipuler les concepts en les unissant par des liens logiques sont sans conteste les qualités maîtresses des bons traducteurs. Pour un traducteur, apprendre penser consiste à

développer son habileté à percevoir intuitivement l'organicité d'un texte afin de resserrer les liens qui unissant les idées et de subordonner l'enchaînement des phrases au mouvement général du discours. Les textes ne sont pas « lettres mortes ». Pour les reformuler fidèlement dans une autre langue, il est essentiel de déceler l'élan qui les emporte et de donner aux phrases le rythme approprié.

### Conclusion

La Théorie Interprétative de la Traduction s'agit de comprendre le discours en langue original ; saisie du sens hors langue de ce discours; et la réexpression de ce sens dans la langue d'arriver. Cette théorie postule que l'opération traduisant est de comprendre et de réexpression des idées, et non de conversion des signes linguistiques. Ce modèle interprétatif rend compte à la fois de la traduction écrite et de l'interprétation de conférence parce que les deux ont pour objet de transmettre le contenu de messages. La pratique enrichit la théorie, qui à son tour éclaire les traducteurs professionnels, à l'oral comme à l'écrit. Depuis sa création, la Théorie Interprétative de la Traduction est la base de l'enseignement à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT), qui a formé d'innombrables interprètes et traducteurs qui continuent d'appliquer ses principes dans leur travail quotidien. Les recherches des doctorants du monde entier démontrent la validité de la Théorie interprétative de la traduction pour toutes sortes de paires de langue (en combinaison avec le français, des langues africaines, des langues asiatiques, des langues occidentales et même la combinaison français/langues des signes), pour plusieurs genres de textes

(pragmatiques, publicité, littérature, techniques, juridiques, etc.), pour le doublage, audio-visuels, le sous-titrage cinématographiques et l'adaptation pour le théâtre. Le grand mérite de Danica Seleskovitch et ses disciples qui ont établi et défendu ardemment cette théorie, est d'avoir démontré que ce processus de traduction est non seulement important mais également naturel.

L'analyse du discours de sa part permet de formuler les trois constatations suivantes:

- Seule la méthode interprétative peut conduire à la postulation d'équivalence contextuelle,
- Traduire est une opération de jugement et de coordination qui consiste à concilier les impératifs sémantique et stylistiques d'un discours tout en respectant les contraintes imposées par les règles d'écritures et l'organicité textuelle.
- Le traducteur doit réunir toutes les qualités d'un bon rédacteur.

En résumé, la traduction d'après Onuko (2014) renvoie à l'opération de la restitution des faits dans un texte de départ par des équivalences des phrases dans la langue d'arrivée. Même Delisle (2013) explique l'activité traduisant consiste à déterminer la signification pertinente des signes linguistiques en fonction d'un vouloir-dire concrétisé dans un message, puis à restituer ce message intégralement au moyen des signes d'une autre langue. Cela veut dire que celui qui pratique cet « art de réexpression (traduction) » doit assimiler (interpréter/analyser le discours) un vouloir-dire qui n'est pas le sien et remodeler dans

une autre langue cette pensée étrangère couchée sur papier.

### Œuvres citées

- Delisle, J. (2014). *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa.
- Delisle, J. (2013). *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Fortunato, I. (2009). *Traduction littéraire et théorie du sens, dans Études traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch*. Paris: Lettres Modernes Minard.
- Lederer M. (2016). Interpréter pour traduire – La Théorie Interprétative de la Traduction (TIT). In: *Équivalences*, 43e année-n°1-2, pp. 5-30. DOI: <https://doi.org/10.3406/equiv.2016.1479>.  
[www.persee.fr/doc/equiv\\_0751-9532\\_2016\\_num\\_43\\_1\\_1479](http://www.persee.fr/doc/equiv_0751-9532_2016_num_43_1_1479).
- Onuko, T. (2014). *Traductologie et analyse du discours : une traduction anglaise de Douceurs de bercail d'Aminata Sow Fall*. Enugu : Nolix Educational Publications Nigeria LTD.
- Seleskovitch, D. (2000). *L'interprète dans les conférences internationales - Problèmes de langage et de communications*. Paris : Lettres Modernes Minard.
- Seleskovitch, D. et Lederer, M. (2001). *Interpréter pour traduire*. 4eme éd. Col Traductologie. Paris : Didier Erudition.
- Vinay, J-P. et Darbelnet, J. (2014) *Stylistique Comparée du français et de l'anglais*. Méthode de traduction. Paris : Didier.